



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16 juin 2025

COM(2025) 290 final

ANNEXE 3

ANNEXE

à la

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

État d'avancement de la décennie numérique 2025 : continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} -
{SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

RAPPORTS NATIONAUX ABRÉGÉS 2025

Belgique

Résumé

La Belgique bénéficie d'un écosystème technologique dynamique et d'une adoption rapide des technologies par les entreprises. Elle occupe une position de leader en matière de couverture VHCN (gigabit), même s'il reste possible d'étendre la couverture FTTP et de combler les lacunes persistantes en matière de compétences numériques. Le pays s'est positionné comme un leader dans les domaines de la cybersécurité, du développement technologique stratégique et de la fourniture de services en ligne.

La Belgique fait preuve d'une grande ambition dans sa contribution à la décennie numérique, puisqu'elle a fixé 14 objectifs nationaux, dont 93 % sont alignés sur les objectifs de l'UE pour 2030. Le pays suit ses trajectoires, dont 86 % sont en bonne voie (sur la base des trajectoires 2024 définies pour 7 des 8 indicateurs clés de performance analysés). La Belgique a donné suite à 75 % des 8 recommandations formulées par la Commission en 2024, soit en mettant en œuvre des changements politiques importants (50 %), soit en apportant certaines modifications (25 %) grâce à de nouvelles mesures.

La Belgique se distingue par ses performances en matière de couverture gigabit et par les progrès rapides réalisés dans le déploiement de la 5G. Si la couverture en fibre optique peut encore être améliorée, les efforts visant à étendre son déploiement s'accroissent. La numérisation des entreprises s'améliore, l'accent étant mis sur l'adoption de l'IA et le soutien à l'innovation dans les PME et les start-ups. En matière de cybersécurité, la Belgique montre la voie en impliquant les PME et en s'engageant dans des initiatives visant à renforcer la résilience. Le développement des compétences numériques reste un domaine prioritaire, avec des programmes visant à remédier à la pénurie de compétences dans les TIC et les STEM et à promouvoir l'égalité des genres. La Belgique excelle dans le domaine des services publics en ligne. Conformément aux priorités de l'UE, la Belgique intègre la durabilité dans ses stratégies et renforce la souveraineté et la compétitivité de l'UE, notamment dans le domaine de la R&D pour les semi-conducteurs.

Indicateur clé de performance de la décennie numérique ⁽¹⁾	Belgique				UE		Objectif de la Décennie numérique pour 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progrès annuels	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progrès annuels	BE	UE
Couverture du réseau à très haute capacité fixe (VHCN)	91	93	2	82	82	4,9	100	100
Couverture fibre jusqu'au domicile (FTTP)	25	30	2	3	69	8	82	-
Couverture 5G globale	40	96,9	140	99,5	94,3	5,9	100	100
Nœuds périphériques (estimation)	15	30	100	18	2257	90,5	164	10
PME ayant au moins un niveau d'intensité numérique de base ⁽²⁾	-	83	-	-	72	2,8	90	90
Cloud	47,7	-	-	62	-	-	75	75
Intelligence artificielle	13,8	24,7	78,9	15	13	67,2	75	75
Analyse de données	44,5	-	-	-	-	-	75,0	75
IA, cloud ou analyse de données	64	-	-	-	-	-	-	75
Licornes	7	7	0	-	286	4,4	14	50
Au moins des compétences numériques de base	59,4	-	-	63	-	-	80	80
Spécialistes des TIC	5,4	5,7	5	7	5	4,2	10	~10
Notification relative au système d'identification électronique		Oui						
Services publics numériques pour les citoyens	83	81	-1,1	87	82	3,6	100	100
Services publics numériques pour les entreprises	91,6	95,4	4,1	94	86	0,9	100	100
Accès aux dossiers médicaux électroniques	100	100	0	100	82	4,5	100	100

(1) Veuillez consulter la note méthodologique pour obtenir une description des indicateurs et autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 présente la version 4 de l'indice d'intensité numérique, qui est comparable à la valeur DII du DESI 2023 (se référant à l'année 2022) pour le calcul des progrès annuels. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui est basée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024).

Selon l'**Eurobaromètre spécial 2025 sur la décennie numérique**, 72 % des citoyens belges estiment que la numérisation des services publics et privés quotidiens leur facilite la vie. En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, 87 % estiment qu'il est important de lutter contre les fausses informations et la désinformation en ligne et d'en atténuer les effets, et en matière de compétitivité, 84 % considèrent qu'il est important de veiller à ce que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des « champions européens » capables de rivaliser à l'échelle mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur le leadership technologique

Au cours des dernières années, la Belgique a réalisé **des progrès significatifs en matière de couverture de son infrastructure de connectivité**. Elle occupe désormais une position de leader en matière de **couverture VHCN (gigabit)**. À l'heure actuelle, la Belgique a rattrapé son retard en matière d'attribution de spectre 5G et dispose d'une marge de manœuvre pour améliorer sa **couverture FTTP**, qui est inférieure à la moyenne de l'UE, mais le déploiement s'accélère dans ce domaine. De plus, **la couverture 5G** du pays dépasse désormais la moyenne de l'UE, grâce à une amélioration rapide depuis 2023. La Belgique est donc en bonne voie pour atteindre ses objectifs pour 2030. Si la Belgique a progressé dans l'augmentation de la part des abonnements au haut débit et de l'utilisation des cartes SIM 5G, elle reste toutefois en deçà de la moyenne de l'UE en matière de couverture 5G pour les ménages dans les zones peu peuplées et dans la bande 3,4-3,8 GHz. Les taux de croissance élevés enregistrés par le pays dans ces domaines indiquent une évolution positive, mais des progrès restent à accomplir pour rattraper la moyenne de l'UE.

La Belgique et ses régions accordent la priorité à **l'adoption de l'IA par les entreprises et à la numérisation des services publics en ligne, qui affichent une forte dynamique, en particulier pour les entreprises**. Elle dispose également d'atouts stratégiques tels que la R&D dans le domaine des semi-conducteurs et promeut activement l'informatique quantique et l'écosystème quantique. Le Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) et ses activités positionnent la Belgique comme un leader en matière de cybersécurité, mais renforcent également sa capacité d'innovation technologique et sa résilience en réduisant le déficit de compétences dans ce domaine. En matière de cybersécurité, la Belgique continue de montrer l'exemple à travers une série d'initiatives. À l'avenir, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale actuelle en matière de cybersécurité, l'élaboration de sa stratégie de succession et les efforts visant à renforcer la participation des PME aux mesures de cybersécurité seront essentiels pour garantir la résilience et le succès à long terme.

Protéger et autonomiser les citoyens et la société de l'UE

La transformation numérique de la Belgique est mise à rude épreuve en raison de **lacunes persistantes en matière de compétences numériques, de la pénurie de talents dans le domaine des TIC et du déséquilibre entre les sexes parmi les spécialistes des TIC**. Les faibles performances en matière de compétences numériques avancées nuisent aux résultats du marché du travail et à la compétitivité. Toutefois, la Belgique excelle dans la fourniture **de services publics numériques**, en particulier aux entreprises (au-dessus de la moyenne de l'UE), et dans l'adoption de **l'identification électronique** par les citoyens. La Belgique est en tête de l'UE en matière **d'accès aux dossiers de santé électroniques** en 2023, avec un score maximal de 100. **Les autorités s'attachent à combler les lacunes en matière de compétences** par l'apprentissage tout au long de la vie et la reconversion professionnelle ciblée, **en accordant une attention particulière aux femmes** occupant des fonctions numériques. Les efforts visent également à lutter contre la désinformation et à promouvoir la culture numérique afin de protéger les citoyens en ligne, favorisant ainsi un environnement numérique plus sûr et plus inclusif.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

En ce qui concerne les progrès réalisés dans le cadre de sa **double transition**, la Belgique s'engage activement à rendre ses infrastructures numériques plus écologiques et à soutenir les solutions numériques visant à réduire les émissions de carbone dans d'autres secteurs. Si plusieurs initiatives sont prometteuses, une stratégie globale reliant les transitions numérique et verte permettrait probablement d'accélérer ces efforts.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

La Belgique a présenté le 11 décembre 2024 un addendum à sa feuille de route nationale pour la décennie numérique, **qui tient compte de toutes les recommandations formulées dans la feuille de route publiée en 2024**. Le pays s'est engagé à améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et à passer à un cycle de mise à jour annuelle de la feuille de route à partir de 2025. La feuille de route comprend **13 mesures actualisées et 5 nouvelles mesures qui s'ajoutent aux 161 mesures de l'année dernière**. Les nouvelles mesures sont axées sur les personnes, les compétences numériques, l'accessibilité et l'inclusion. La plupart des trajectoires restent inchangées, les mises à jour se limitant aux indicateurs de performance clés manquants pour les nœuds périphériques et le FTTP. La feuille de route révisée comprend 166 mesures dotées d'un budget de 913,71 millions d'euros (soit 0,15 % du PIB), contre 892 millions d'euros auparavant. Elle couvre toujours tous les objectifs de la Décennie numérique, tels qu'un espace numérique centré sur l'humain, la résilience et la sécurité, la souveraineté, la durabilité et la protection de la société. La participation des parties prenantes est prévue pour 2025, la Belgique s'engageant à mettre en œuvre une stratégie nationale plus coordonnée afin de combler les lacunes identifiées et de s'aligner sur les objectifs numériques de l'UE pour 2030. Le pays a également décidé de présenter une feuille de route annuelle, à partir de 2025, au lieu d'une fois tous les deux ans comme l'exige le DDPP.

Financement et projets pour le numérique

La Belgique consacre 26 % de son plan de relance et de résilience au numérique (1,2 milliard d'euros)¹. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 329 millions d'euros, soit 13 % du financement total de la politique de cohésion du pays, sont consacrés à la transformation numérique de la Belgique².

La Belgique accueille l'EDIC EUROPEUM. Elle est également membre de l'EDIC Local Digital Twins towards the CitiVERSE et participe en tant qu'observateur à l'EDIC Alliance for Language Technologies, dont la région flamande est membre. Des entités belges sont partenaires indirects et/ou associés à l'IPCEI sur les technologies de microélectronique et de communication (IPCEI-ME/CT) et à l'IPCEI sur les infrastructures et services cloud de nouvelle génération (IPCEI-CIS). La Belgique est un État participant à l'entreprise commune EuroHPC (JU) et à la JU Chips.

Dans le cadre du Digital Decade's **Best Practice Accelerator**³, la Belgique dirige le cluster « Technology Uptake », qui organise des ateliers sur l'adoption de l'IA par les PME et d'autres thèmes clés, avec une participation active dans toute l'Europe et des plans de collaboration et de partage des connaissances.

Droits et principes numériques

Selon une étude de soutien, la Belgique est l'un des États membres les plus actifs dans la mise en œuvre de [la déclaration européenne sur les droits et principes numériques](#), avec plus de 100 initiatives au total et 12 nouvelles initiatives lancées en 2024. La Belgique est particulièrement active dans les domaines de l'éducation, de la formation et des compétences numériques, ainsi que des conditions de travail équitables et justes. Une activité moindre a été constatée en matière de durabilité. Les mesures dans le domaine de la liberté de choix semblent avoir le plus d'impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la sûreté, la sécurité, l'autonomisation et la durabilité.

¹ La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée à l'aide de l'annexe VII du règlement relatif à la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données : 16 mai 2025.

² Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou y contribuant de manière substantielle au cours de la période de programmation de la politique de cohésion 2021-2027. Les fonds sources sont le Fonds européen de développement régional, le Fonds de cohésion, le Fonds social européen plus et le Fonds pour une transition juste.

³ Le Best Practice Accelerator (BPA) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures efficaces et les défis rencontrés dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de la Décennie numérique. Les meilleures pratiques sont mises à la disposition des États membres via le répertoire BPA et présentées lors d'ateliers réguliers, actuellement axés sur trois thèmes : les compétences numériques, l'informatique verte et l'adoption des technologies numériques.

Recommandations

- **Compétences numériques de base** : combler le fossé entre les sexes en matière de compétences numériques, apporter un soutien aux personnes moins instruites, aider les personnes âgées à se familiariser avec le numérique et améliorer les compétences en matière de sécurité en ligne afin de garantir une inclusion numérique complète.
- **Spécialistes des TIC** : Poursuivre les efforts visant à augmenter le nombre de femmes spécialistes des TIC et de femmes diplômées dans ce domaine.
- **Numérisation des PME et adoption des technologies de pointe – Cloud** : intensifier les efforts visant à développer les infrastructures cloud et à promouvoir l'adoption du cloud parmi les PME grâce à une coordination nationale plus large dans toutes les régions et à des actions plus concrètes.
- **Intelligence artificielle** : continuer à soutenir l'innovation dans le domaine de l'IA afin de renforcer le leadership dans ce secteur et de créer de futures entreprises leaders au niveau mondial.
- **Connectivité fixe et mobile** : Afin de renforcer les infrastructures numériques, (i) mettre l'accent sur l'accélération du déploiement du FTTP, en particulier dans les zones peu peuplées ; et (ii) concentrer les efforts sur l'augmentation de l'attribution de fréquences harmonisées dans les bandes pionnières de la 5G.
- **Transition verte et numérique** : continuer à coordonner les efforts et à mettre en place des mécanismes de suivi plus structurés pour la réduction des émissions, en établissant un lien entre la durabilité environnementale et l'innovation numérique.
- **Cybersécurité** : poursuivre les efforts en matière de cybersécurité afin de faire face à l'évolution des menaces, en restant particulièrement vigilant à l'égard des entreprises et de l'administration.